

Image not found or type unknown



## Vente d'une maison lors d'une succession .

Par **factoser**, le **29/03/2019** à **08:16**

Bonjour

Mes parents sont décédé a un mois d'interval et nous allons vendre leur maison ,la notaire préconise de régler les successions et de vendre la maison ,les agences contactées dise l'inverse ,vendre et régler la succession .D'ou vient cette divergence d'avis ? Et qu'elle en sont les conséquences .

Merci

Par **Paul33333**, le **29/03/2019** à **09:34**

Bonjour,

Je pense que cela peut changer les droits en fonction de l'estimation du notaire, selon qu'elle est inférieure ou supérieure au prix de vente futur.

Si les droits sont payés avant la vente et que la maison se vend moins cher que l'estimation il sera difficile de récupérer la différence des droits auprès de l'état.

Par contre si le prix de vente est supérieur à l'estimation, l'état réclamera-t-il la différence?

Cordialement;

Par **janus2fr**, le **29/03/2019** à **09:45**

[quote]

Par contre si le prix de vente est supérieur à l'estimation, l'état réclamera-t-il la différence?

[/quote]

Bonjour,

Dans ce cas, il y aura la taxe sur la plus value à payer...

Par **factoser**, le **02/04/2019** à **08:38**

merci de vos réponses.